



COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS SECTIONS FEMININES U14F A SENIORS F

Commission du 24 septembre 2024

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.
RAPPEL

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal sans liste des matches concernés) = **50€**

- Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = **102€**

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arriver en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

ATTENTION :

La commission se réunissant tous les lundis après-midi, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

COURRIERS DES CLUBS

ST PRIX ES

Mail du 18/09/24

Pris en compte du désengagement de votre équipe 1 U18F en critérium à 8

PERSAN US 03

Mail du 23/09/24

Pris en compte du désengagement de votre équipe 1 U18F en critérium à 8



ENGAGEMENTS FEMININ

U15F à 8		U18F à 8		Senior F à 8	
1	ADAMOIS OL 1	1	HERBLAY ES 2	1	AUVERS-ENNERY FC 1
2	ADAMOIS OL 2	2	ST OUEN L'AUMONE AS 1	2	BEAUCHAMP A.S 1
3	BELLOY-St MARTIN ASC 1	3	TAVERNY COSMO 1	3	CHAUMONTEL-LUZARCHES AS1
4	BOUFFEMONT ACF 1	4	ARGENTEUIL RC 1	4	DOMONT FC 1
5	Ent BEAUMONT-MOURS 1	5		5	EAUBONNE CSMF 1
6	FOSES FU1	6		6	Ent ASC BELLOY-St MARTIN-OVA
7	FRANCONVILLE FC1	7		7	Ent BEAUMONT-MOURS 1
8	FRETTOISE ES 1	8		8	FOSES FU1
9	GROSLAY FC1	9		9	GAFEPB 1
10	PERSAN US 03 1	10		10	GROSLAY FC1
11	St PRIX ES 1	11		11	HERBLAY ES 2
12	TAVERNY COSMO 1	12		12	MAGNY en VEXIN FC1
13	VILLIERS LE BEL AFF 95 1	13		13	MERY-MERIEL FC 2
14	VAUREAL FCM 1	14		14	

Information:

Les équipes apparaissant en rouge ne pouvant pas justifiées d'un nombre minimum de 6 licenciées sont mises en liste d'attente.

Elles pourront être ajoutées à une poule, à leur demande, si elles sont en possession du nombre suffisant de licences et s'il reste des places libres dans les poules, l'ordre de réception.



INFORMATIONS D'ENGAGEMENTS FEMININ

Pour un engagement pris en compte hors période suivre le tableau ci-dessous

NOTA : nous pourrons répondre favorablement dans la mesure des places vacantes dans les différentes poules par catégorie.

Dans le cas contraire, l'inscription vaudra pour la phase 2.

CLUB		Téléphone
Nom et prénom du Responsable Section Féminines		
Catégorie		
Responsable équipe		
Stade		
Surface (Synt ou pelouse)		
Heure du coup d'envoi à domicile		

Les clubs suivants sont invités à compléter ou confirmer leur engagements par les informations demandées dans le google form : voir tableau



U15F :

VAUREAL FC : confirmation du référent toutes catégories F, stade et heure du coup d'envoi
Responsable U13F et telephone

	CLUBS LIGUE U15F à11		CLUBS LIGUE U18F à11		CLUBS senior F à 11
1	ENT SSG/SOISY 1	1	SARCELLES AAS 1	1	SARCELLES AAS 1
2	ERAGNY AS FC1	2	SARCELLES AAS 2	1	Taverny COSMO 1
3	SARCELLES AAS 1	3	CERGY PONTOISE FC 1	2	Cergy-Pontoise FC 1
4	CERGY PONTOISE FC 1	4	ENT SSG/SOISY 1	3	ERAGNY AS FC1
5	ERMONT AMS	5	ERAGNY AS FC1	4	FC2M 1
6	GARGES les GONESSES FC 1	6	FRANCONVILLE FC1	5	SARCELLES AAS 2
7	CERGY PONTOISE FC 2	7	GARGES les GONESSES FC 1	1	TAVERNY COSMO 2
8	CORMEILLAIS ACS 1	8	CERGY PONTOISE FC 2	2	ARGENTEUIL RC 1
9	ENT SSG/SOISY 2	9	CORMEILLAIS ACS 1	3	BEZONS USO 1
10	HERBLAY ES 1	10	ENT SSG/SOISY 2	4	Cergy-Pontoise FC 2
11	PONTOISIENNE JS1	11	FC2M 1	5	CORMEILLAIS ACS 1
12	ST BRICE FC 1	12	HERBLAY ES 1	6	EAUBONNE CSM 1
13	ARGENTEUIL FC 1	13	ST BRICE FC 1	7	ASC BELLOY St MARTIN
14	DEUIL ENGHIEU FC 1	14	St LEU 95 FC 1	8	ENT SSG/SOISY 1
15	ECOUEU FC 1	15	ARGENTEUIL FC 1	9	Fosses FU1
16	FC2M 1	16	DEUIL ENGHIEU FC 1	10	GONESSE RC 1
17	GONESSE RC 1	17	EBM 1	11	HERBLAY ES 1
18	MONTMORENCY FC1	18	ECOUEU FC 1	12	MONTMORENCY FC1
19	PERSAN US 03 1	19	FOSES FU 1	13	OSNY FC
20	SARCELLES AAS 2	20	GONESSE RC 1	14	SARCELLES AAS 4
21	ST OUEN L'AUMONE AS 1	21	MONTMORENCY FC1		
22	TOTAL FUTSAL CLUB	22	SARCELLES AAS 3		
23	ARGENTEUIL RC 1	23	ARGENTEUIL RC 1		